

Pro Senectute

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Généralions : aînés**

Band (Jahr): **36 (2006)**

Heft 1

PDF erstellt am: **09.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

COMMENT VIT UN HANDICAPÉ À LA RETRAITE?

Que prévoient les assurances sociales pour un handicapé qui passe du système de l'assurance invalidité à celui de l'AVS? Pour aborder ce thème, nous avons rencontré Michel Broillet, militant des droits des handicapés à Neuchâtel et aveugle depuis l'âge de quarante ans.

Les comptes de l'assurance invalidité (AI) sont dans le rouge et ses perspectives ne sont pas plus encourageantes que celles de l'AVS. Derrière la froideur des chiffres, il y a des vies d'hommes et de femmes. Des hommes et des femmes qui, en l'occurrence, ont dû faire face au handicap physique et qui, devenus retraités, sont confrontés à des conditions matérielles difficiles, faute d'avoir pu cotiser suffisamment à l'AVS. Une situation que connaît bien Michel Broillet, vice-président de Pro Cap Neuchâtel, organisme suisse de défense des handicapés, et lui-même handicapé et à la retraite.

Michel Broillet a toujours eu à cœur de défendre les défavorisés. Journaliste à *L'Express* de Neuchâtel, à *24 heures* et à la *Tribune de Genève*, il est sensible aux cas humains qu'il est amené à décrire. En 1979, un terrible coup du sort le frappe, puisqu'il perd la vue, conséquence d'un grave accident de voiture survenu douze auparavant et qui lui avait endommagé la rétine. Les opérations se multiplient sans résultat. Michel Broillet a alors quarante ans et doit retourner vivre chez sa maman, puis chez sa sœur. «Je ne voulais pas dépendre complètement de l'AI, se souvient-il. Je me sentais encore plein de forces et d'envie d'exercer mon métier.» Le monde du travail ne favorisait guère l'intégration d'un non-voyant à cette époque-là, mais le fait-il plus maintenant?

Michel Broillet obtient de faire des articles à la pige, en indépendant, pour *L'Express* et se spécialise dans le domaine judiciaire. Lorsqu'il prend des notes, il lui faut ensuite trouver quelqu'un qui les relise. Son article terminé, il doit à nouveau solliciter quelqu'un pour transmettre le texte à la rédaction du journal. Sans compter que, pour se rendre au tribunal, il doit dénicher une personne disponible et serviable qui l'y condui-

se. Il touche une rente de l'AI, mais comme il n'a pas pu cotiser très longtemps en tant qu'actif, sa rente n'est pas très élevée (1700 francs par mois). Une rente pleine correspond à 2100 francs pour un célibataire et 3200 francs pour un couple. Des rentes complémentaires sont octroyées par les cantons. Pas question d'avoir un loyer à plus de 1200 francs par mois avec un tel budget...

DÉBATS D'EXPERTS

«En tant que président puis vice-président de Pro Cap, j'ai eu connaissance de nombreux cas difficiles. Au moment où la personne devient handicapée, elle est prise dans une véritable bataille d'experts. Le médecin décide de son degré d'invalidité que conteste souvent l'expert mandaté par l'AI. C'est là que l'association Pro Cap intervient par le biais d'avocats qu'elle met à disposition de ses membres. Globalement, il est clair que l'AI devient de plus en plus restrictive dans l'octroi des rentes», constate-t-il. Et les handicapés qui souhaitent et peuvent continuer à travailler ne reçoivent dès lors qu'une rente diminuée ou plus de rentes. Un système qui n'encourage pas vraiment les handicapés à poursuivre une hypothétique carrière professionnelle.

Un handicapé est donc condamné à vivre chichement, s'il ne vit que de sa rente. A la retraite, son sort ne sera pas plus enviable. Toujours faute de cotisations, la rente AVS est fixée au minimum. Cette perspective inquiète de nombreux handicapés, qui n'ont pas eu la possibilité, évidemment, de se constituer un 3^e pilier!

Les prestations complémentaires viennent compléter la rente AVS, pour peu bien sûr que la personne retraitée en fasse expressément la demande. Pro Cap ou Pro



Michel Broillet, non-voyant, lit les journaux sur internet grâce à un système de lecture vocal.

Senectute assurent ce service, pour ceux qui le souhaitent et peuvent renseigner sur toutes les possibilités d'aide sociale.

ISOLÉ SOCIALEMENT

Michel Broillet reste philosophe. Malgré des moyens financiers très limités, il s'est organisé une vie indépendante. A midi, il mange au restaurant qui se trouve au bas de son vieux immeuble. Le patron est devenu un ami et lui fait volontiers des courses en cas de besoin. Le soir, Michel grignote des mets froids, parce qu'il est dangereux de cuisiner lorsqu'on est seul et non-voyant... Son seul luxe, c'est son ordinateur qui lui permet d'être connecté au monde extérieur. Grâce à un système vocal, qui lui lit les pages de journaux sur internet par exemple, il est au courant de toute l'actualité. Par contre, Michel se sent isolé, parce qu'il habite dans un village – Areuse – et pas en pleine ville. En tant qu'handicapé, il a droit à des bons de taxi. Mais comme les subventions fédérales aux handicapés ont

certaines courses. Il se rend notamment dans un EMS à Cortaillod, où se trouve sa compagne, victime elle aussi d'un accident.

Pour l'intendance domestique, dans son village, les aides de ménage sont rares elles aussi et elles n'assurent pas de service de courses. «Les handicapés souffrent de solitude, surtout avec l'âge, parce que leur famille qui était souvent d'un grand appui disparaît petit à petit, et que le cercle d'amis est restreint, faute de contact social ou professionnel», remarque-t-il.

«On parle peu des handicapés dans notre société, le public les ignore et méconnaît leur sort. Il reste énormément à faire dans le domaine de la défense de cette catégorie de personnes, reprend Michel Broillet. Et pour les handicapés âgés, le silence et le désir de ne pas faire une remarque déplacée. Finalement, les gosses qui posent des questions très directes sont les plus adéquats. J'aime bien leur répondre, leur expliquer ce qu'est mon handicap. Dans le cadre de Passeport Vacances, il existe un programme où les enfants découvrent le travail des chiens d'aveugles et côtoient ainsi des non-voyants. C'est un bon moyen d'établir le contact.»

Devant son écran d'ordinateur, Michel Broillet a des rendez-vous avec le monde entier, mais souhaiterait qu'ils soient peut-être un peu moins virtuels.

Bernadette Pidoux

baissé récemment, il ne dispose plus que de 200 francs de bons par an (contre 350 francs naguère), qu'il paie cent francs. Les systèmes de transports bénévoles qui existent en ville ne fonctionnent pas en campagne. Michel est actuellement à la recherche d'une personne qui accepterait de l'emmener en voiture, de temps en temps, pour

PRO SENECTUTE VAUD SE PRÉSENTE

Un film, conçu sous forme d'une suite de reportages, décline les activités anciennes et présentes de Pro Senectute Vaud. Des témoignages de personnes âgées, qui bénéficient des services de l'organisme vaudois, rappellent que la solitude n'est pas une fatalité. Rosette Poletti et le démo-graphe Michel Hagmann y tracent des perspectives pour les prochaines années, lorsque la proportion des seniors atteindra 25% de la population suisse.

Ce document, un DVD d'une durée d'une heure, intitulé *L'Age d'or d'une Pionnière*, est une belle carte de visite pour Pro Senectute Vaud. Il devrait intéresser des groupes d'ainés ou des personnes qui ne connaissent pas les offres multiples de l'association. **B. P.**

» L'Age d'or d'une Pionnière, DVD à commander auprès de Pro Senectute Vaud (adresse ci-contre).

ADRESSES UTILES

Pro Senectute **Bienne**
Quai du Bas 92, c.p. 1263,
2501 Bienne
e-mail: biel-bienne@be.pro-senectute.ch
Tél. 032 328 31 11
Fax 032 328 31 00

Pro Senectute **Jura bernois**
Rue du Pont 4, 2710 Tavannes
e-mail: jura-bernois@be.pro-senectute.ch
Tél. 032 481 21 20
Fax 032 481 15 10

Pro Senectute **Fribourg**
Ch. de la Redoute 9, c.p.
1752 Villars-sur-Glâne 1
e-mail: info@fr.pro-senectute.ch
Tél. 026 347 12 40
Fax 026 347 12 41

Pro Senectute **Genève**
Rue de la Maladière 4, 1205 Genève
e-mail: info@ge.pro-senectute.ch
Tél. 022 807 05 65
Fax 022 807 05 89

Pro Senectute **Jura**
Centre d'action sociale des aînés
Ch. du Puits 4, c.p. 800,
2800 Delémont
e-mail: info@ju.pro-senectute.ch
Tél. 032 421 96 10
Fax 032 421 96 19

Pro Senectute **Neuchâtel**
Secrétariat cantonal
et bureau régional Neuchâtel
Rue de la Côte 48a
2000 Neuchâtel
e-mail: info@ne.pro-senectute.ch
Tél. 032 729 30 40
Fax 032 729 30 41

Bureau régional **La Chaux-de-Fonds**
Av. Léopold-Robert 53
2301 La Chaux-de-Fonds
e-mail: info@pro-senectute.cf@ne.ch
Tél. 032 911 50 00
Fax 032 911 50 09

Pro Senectute **Vaud**
Maupas 51
1004 Lausanne
e-mail: direction@vd.pro-senectute.ch
Tél. 021 646 17 21
Fax 021 646 05 06

Pro Senectute **Valais**
Siège et centre d'information
Rue des Tonneliers 7, 1950 Sion
e-mail: info@vs.pro-senectute.ch
Tél. 027 322 07 41
Fax 027 322 89 16